



En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrscgt@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://www.sntrs.fr>

Numéro 71 du 16 février 2005

**Compte rendu de la réunion
Ministère de la Recherche – Organisations Syndicales
Mercredi 9 février 2005**

Le rapport de Grenoble n'est toujours pas pris en compte

Le simulacre de concertation qui a lieu le mercredi 9 février entre Monsieur François d'Aubert, ministre de la Recherche, et les organisations syndicales a confirmé la position gouvernementale d'autisme sur les points fondamentaux de Grenoble. Un dialogue social de façade va de pair avec l'absence de volonté d'aboutir à une LOP largement partagée.

Le ministre reste sur sa logique de mise en concurrence à tous les niveaux des hommes et des équipes par le biais de financements incitatifs par projets (avec une agence nationale pour la recherche chargée de sélectionner les projets rentables) et sur des dispositifs les uns plus anti-démocratiques que les autres tant pour la définition des objectifs de recherche (exclusion de tout représentant de la société hors communauté scientifique du Haut Conseil de la Recherche) que pour l'évaluation des personnels.

L'ensemble des organisations syndicales a jugé que le travail des Etats Généraux de la Recherche était complètement dénaturé dans les projets en cours d'élaboration par le gouvernement. L'exemple des PRES transformés en machine de guerre contre la Recherche publique est particulièrement éloquent. La subordination du public au privé et le pilotage de la recherche par l'aval sont les pierres angulaires de la logique gouvernementale.

Rien de significatif non plus sur l'emploi, les statuts et les financements (en dehors des effets de manche). Rien n'indique même que les 3 % de PIB seront atteints en 2010). Le ministre a indiqué que la LOP n'avait rien à voir avec le rapport BEFFA qui au moins reconnaît l'impasse des politiques de court terme en matière de politique industrielle. Il s'est refusé à promouvoir la moindre obligation ou contrainte sur les entreprises « pour des questions européennes ».

Pour la CGT, l'investissement privé est utilisé comme caution pour démanteler la recherche publique, alors que la recherche privée elle-même restera enfermée dans le court terme donc dans un non développement.

Les syndicats ont réitéré la demande que le rapport de Grenoble soit pris pour base de travail et obtenu des réunions thématiques dont une première sur les structures de la Recherche et les PRES qui aura lieu d'ici 10 jours.

Le gouvernement veut faire voter la loi en juillet et est visiblement décidé à passer en force avec un projet de loi début mars. L'heure est à la poursuite et à l'élargissement de la mobilisation pour obliger à prendre en compte ce qui a été élaboré aux Etats Généraux de la Recherche.